

prévoyait des droits de pêche et de chasse, des droits sur le sous-sol et la participation à des comités de gestion de la faune et de la flore et d'autres ressources du territoire.

#### H. Droit à la protection de l'environnement

131. L'observateur de l'Australie a déclaré que son gouvernement était toujours résolu à tenir compte des problèmes des peuples autochtones du sud de l'Australie qui avaient perdu leurs terres du fait des essais nucléaires effectués par le Gouvernement britannique pendant les années 50 et 60. Le Gouvernement britannique avait finalement accepté de verser des fonds pour décontaminer les sites.

132. Un certain nombre d'observateurs autochtones se sont déclarés préoccupés par la décharge de déchets nucléaires dans leurs régions. On a dit par exemple que les îles Johnson, près d'Hawaii, étaient utilisées par les Etats-Unis et par les pays européens comme zone de stockage de déchets nucléaires, radioactifs et toxiques. Un observateur a appelé l'attention des membres du Groupe de travail sur le fait que le gouvernement de son pays avait créé un service des déchets nucléaires chargé de chercher des lieux de décharge sur des "terres appartenant à l'Etat ou des terres tribales indiennes". Un observateur autochtone d'Alaska a signalé que les industries minières, ainsi qu'une centrale nucléaire construite dans la région, menaçaient la santé de son peuple.

133. Un observateur de la World Uranium Hearing Society a insisté sur le lien direct qui existait entre l'utilisation de l'énergie nucléaire et la survie des peuples autochtones. Une grande partie des ressources mondiales d'uranium étaient situées et extraites dans les territoires de peuples autochtones. Ces territoires étaient souvent exploités pour faire des essais d'armes et stocker ou déverser des substances nucléaires. Lors de la World Uranium Hearing à Salzbourg (Autriche), en septembre 1992, les peuples autochtones avaient demandé que l'uranium et les autres minéraux radioactifs restent dans leur emplacement naturel. La déclaration adoptée par cette réunion est contenue dans l'additif au présent rapport.

134. Un observateur autochtone a fait remarquer que la politique consistant à installer les industries polluantes à l'étranger, non seulement affectait la vie des peuples autochtones vivant dans son pays, mais aussi celle de peuples autochtones d'autres parties du monde.

135. Un observateur autochtone a souligné l'importance de la pureté de l'air et de l'eau en tant que base de la relation intégrale entre le mode de vie autochtone et la terre. Son peuple était menacé par un projet de construction d'une fabrique de pâte à papier et par un projet utilisant le procédé d'injection de vapeur et d'huile lourde : ces deux projets abaisseraient la qualité de l'air et de l'eau dans la région.